# TDR- Engagement d’un partenaire local pour un accompagnement à des séances de formation aux jeunes, aux leaders communautaires et aux points focaux sur les techniques de justice réparatrice.

**Mise en Contexte:**

Mercy Corps cherche à catalyser l’amélioration à long-terme des relations entre la communauté et la police et à donner aux adolescents et aux jeunes adultes l’espoir, un sens et la dignité économique dont ils ont besoin. Cela se fait grâce à une combinaison de projets de recherche-action menés par la communauté, de projets communautaires et dirigés pour améliorer la sécurité, le renforcement des capacités pour un dialogue constructif sur des sujets difficiles, le renforcement des compétences de base et un meilleur accès aux opportunités économiques. Ann Viv Ansanm est un projet de 26 mois en cours depuis janvier 2017 visant à accroître la sécurité communautaire et à réduire la violence. Le programme cible des quartiers vulnérables dans les zones urbaines, péri-urbaines et rurales de Carrefour-Feuilles, Arcahaie, Canaan et Miragoane. Le projet aborde deux facteurs clés de violence communautaire : 1) le manque de voix des jeunes et des jeunes adultes dans les décisions touchant leurs communautés et 2) les faibles opportunités sociales et économiques qui offrent une alternative positive au crime et à la violence. Ann Viv Ansanm comporte plusieurs volets tels que : apprentissage de Life Skills (compétences transférables), techniques de médiation transformatrice , développement de l’entreprenariat et gestion d’entreprises, développement d’opportunités de stages, accompagnement de micro-projets menés par la société civile, promotion de l’engagement civique, renforcement organisationnel etc.

**Objectifs :**

Mercy Corps cherche à contracter un partenaire local dans le but d’obtenir le support nécessaire dans la réalisation d’une série de formations en justice réparatrice dans les quatre communautés de mise en œuvre de son programme Ann Viv Ansanm (Arcahaie, Canaan, Carrefour Feuilles et Miragoane).

1. **Responsabilités du partenaire**

Dans le cadre de ce contrat de service, le partenaire aura la responsabilité de co-animer plusieurs séances de formation, aider à la traduction et à l'interprétation (du créole/français à l'anglais et vice versa). Le partenaire local fournira des solutions potentielles pour améliorer les progrès vers la réalisation des priorités et des objectifs énoncés dans la mise en œuvre des formations en justice réparatrice. Après les premières séances de formation le partenaire devra être capable de comprendre le style et l’approche utilisés pour ces formations ainsi que le modèle utilisé par CJI- Community Justice Initiatives (notre partenaire internationale pour la justice réparatrice) pour les séances de médiation communautaire. Il continuera à former les jeunes du programme et toutes les autres parties prenantes ciblées dans la communauté. Il fournira un canal de rétroaction pour aider à mieux adapter le programme et continuer à renforcer les pratiques de JR dans les quatre communautés ainsi que chez Mercy Corps. Dans le but d'aider à renforcer les formations au sein des quatre communautés, le partenaire continuera à travailler aux côtés de Mercy Corps pour soutenir les « Points Focaux » dans la réalisation des cercles de médiation dans les communautés et rendre compte des progrès et des défis à Mercy Corps sur une base mensuelle.

Soutenir et co-animer: Mercy Corps considérera comme des atouts exceptionnels toutes expériences démontrées par un partenaire local dans le domaine de la justice réparatrice en Haïti. Ceci aidera à adapter et contextualiser la formation offerte par CJI pour garantir une meilleure compréhension et maîtrise de cette approche par les leaders et à renforcer d'autres pratiques de justice réparatrice au-delà des quatre communautés. Le partenaire sélectionné devra disposer des ressources nécessaires pour assurer la traduction, l’interprétation et l’adaptation des documents de formation dans les communautés et le support des points focaux pour la réalisation des cercles de médiation transformatrice .

Responsabilités spécifiques:

* Participer à des rencontres de préparation et de contextualisation avec le Partenaire International CJI pour la contextualisation des thématiques, l’adaptation des documents et la préparation des séances de formation.
* Assister le/la formateur (trice) de CJI (Community Justice Initiatives) dans la réalisation des séances de formation. S’assurer de l’interprétation de certains thèmes par rapport au contexte culturel local et garantir une traduction de qualité - de l’anglais au créole/français et vice versa.
* Produire un rapport après chaque séance de formation et souligner les points forts, les points à améliorer et les recommandations.
* En compagnie de Mercy Corps et CJI ou seul, s’assurer de la réalisation des séances de formation sur la justice réparatrice dans les communautés cibles
* Définir un calendrier de suivi post- formation avec les leaders communautaires et les points focaux dans chaque communauté
* Réaliser des visites de suivi sur le terrain au moins deux fois par mois pour supporter les points focaux dans la réalisation et le suivi des cercles de médiation transformatrice .
* Fournir un rapport préliminaire à Mercy Corps à la fin de la période du contrat et tenir compte des commentaires et recommandations pour la soumission du rapport final.

**Processus et calendrier**

Le partenaire entreprendra les activités ci-dessous en étroite collaboration avec CJI et Mercy Corps. CJI fournira un apport technique sous réserve de validation par Mercy Corps.

N.B. Le partenaire est responsable de son déplacement, hébergement, et tout autre arrangement/frais liés à ses responsabilités. Après le 20 juillet, les frais des formations (nourriture et espace, si nécessaire) seront à la responsabilités du partenaire.

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Description des activités**  | **Période de réalisation**  | **Responsabilités de Mercy Corps/ CJI** | **Responsabilités du partenaire**  | **Commentaires**  |
| **Formation sur la médiation transformatrice à Canaan** *(leaders formels et informels, professeurs, pasteurs, police)*  | 13-14-15 juin 2018 | MC s’occupera de la logistique de la formation et le formateur de CJI prendra le lead | Le partenaire devra assister le/la formateur/trice avec un traducteur, assurer l’interprétation et réaliser une séance de préparation avec le/la formateur/trice*.*  | MC prendra en charge les frais des participants. |
| **Ann Viv Ansanm Staff training (refresher) -** Bureau de Mercy Corps Peguy Ville  | 18-19 juin  | MC s’occupera de la logistique de la formation et le formateur de CJI prendra le lead | Le partenaire devra assister le/la formateur/trice avec un traducteur, assurer l’interprétation et réaliser une séance de préparation avec le/la formateur/trice | NA |
| **Formation à Carrefour-Feuilles -** *(leaders formels et informels, professeurs, pasteurs, police)*  | 20-21-22 juin | MC s’occupera de la logistique de la formation et le formateur de CJI prendra le lead | Le partenaire devra assister le/la formateur/trice avec un traducteur, assurer l’interprétation et réaliser une séance de préparation avec le/la formateur/trice | MC prendra en charge les frais des participants. |
|  **Formation à Miragoane -**  *(leaders formels et informels, professeurs, pasteurs, police) –*  | 26-27-28 juin | MC s’occupera de la logistique de la formation et CJI assurera la co-facilitation avec le partenaire  | Le partenaire devra co-faciliter avec le/la formateur/trice et assurer la traduction, l’interprétation et réaliser une séance de préparation avec le/la formateur/trice | MC prendra en charge les frais des participants. |
|  **Formation à Arcahaie -** *(leaders formels et informels, professeurs, pasteurs, police)*  | 3-4-5 juillet | MC s’occupera de la logistique de la formation et CJI assurera la co-facilitation avec le partenaire  | Le partenaire devra co-faciliter avec le/la formateur/trice et assurer la traduction, l’interprétation et réaliser une séance de préparation avec le/la formateur/trice | MC prendra en charge les frais des participants. |
| **Formation à Carrefour feuilles-** *(différents jeunes de la communauté)*  | 9-10-11 juillet | MC s’occupera de la logistique de la formation et CJI assurera la co-facilitation avec le partenaire  | Le partenaire devra co-faciliter avec le/la formateur/trice et assurer la traduction, l’interprétation et réaliser une séance de préparation avec le/la formateur/trice | MC prendra en charge les frais des participants. |
| **Soumission et validation du rapport de progression # 1** | 20 juillet 2018 | Mercy Corps et CJI feront la révision (commentaires et recommandations)  | A cette date le partenaire devra fournir une ébauche du rapport de progression à Mercy Corps |  |
| **Formation à Miragoane -** *(différents jeunes de la communauté)* | Semaine du 23 au 27 Juillet (3 jours) | MC s’occupera de la logistique de la formation  | Le partenaire devra prendre le lead et réaliser la formation au bénéfice de jeunes de Miragoane.  | Le partenaire prendra en charge les frais des participants. |
| **Formation à Canaan -** *(différents jeunes de la communauté)* | Semaine du 30 juillet au 3 Août (3 jours) | MC s’occupera de la logistique de la formation  | Le partenaire devra prendre le lead et réaliser la formation au bénéfice de jeunes de Miragoane.  | Le partenaire prendra en charge les frais des participants. |
| **Formation à Arcahaie-** *(différents jeunes de la communauté)* | Semaine du 6 au 10 Août (3 jours) | MC s’occupera de la logistique de la formation  | Le partenaire devra prendre le lead et réaliser la formation au bénéfice de jeunes de Miragoane.  | Le partenaire prendra en charge les frais des participants. |
| **Soumission et validation du rapport de progression # 2** | 17 Août 2018 | Mercy Corps et CJI feront la révision (commentaires et recommandations) pour la finalisation par le partenaire  | A cette date le partenaire devra fournir une ébauche du rapport de progression à Mercy Corps |  |
| **Formation à Carrefour-Feuilles**  | semaine du 27 au 31 Août (2 jours) | MC s’occupera de la logistique de la formation. Le partenaire conseillera sur le choix des participants selon les observations. | Le partenaire devra prendre le lead et réaliser la formation au bénéfice des participants de Carrefour- Feuilles.  | Le partenaire prendra en charge les frais des participants. |
| **Formation à Canaan**  | semaine du 27 au 31 Août (2 jours) | MC s’occupera de la logistique de la formation. Le partenaire conseillera sur le choix des participants selon les observations. | Le partenaire devra prendre le lead et réaliser la formation au bénéfice des participants de Canaan.  | Le partenaire prendra en charge les frais des participants. |
| **Formation à Arcahaie** | Semaine du 3 au 7 septembre (2 jours) | MC s’occupera de la logistique de la formation. Le partenaire conseillera sur le choix des participants selon les observations.  | Le partenaire devra prendre le lead et réaliser la formation au bénéfice des participants de Arcahaie.  | Le partenaire prendra en charge les frais des participants. |
| **Formation à Miragoane** | Semaine du 3 au 7 septembre (2 jours) | MC s’occupera de la logistique de la formation. Le partenaire conseillera sur le choix des participants selon les observations.  | Le partenaire devra prendre le lead et réaliser la formation au bénéfice des participants de Miragoane.  | Le partenaire prendra en charge les frais des participants. |
| **Soumission et validation du rapport de progression # 3** | 14 septembre 2018 | Mercy Corps et CJI feront la révision (commentaires et recommandations) pour la finalisation par le partenaire  | A cette date le partenaire devra fournir une ébauche du rapport de progression à Mercy Corps |  |
| **Visites de suivi et autres activités -** (support aux points focaux RJ,aux leaders, Comité de prévention de violence et autorités locales pour la réalisation des cercles de médiation transformatrice, etc…. ) |  Août à décembre (réalisation d’au moins 2 visites par communauté par mois.  | MC s’occupera de la mobilisation des parties prenantes sur le terrain | Le partenaire devra fournir au préalable un plan de visite couvrant toutes les communautés et fera le point a Mercy Corps sur une base mensuelle des défis et succès au niveau des activités de terrain | Plan de travail à soumettre  |
| **Présentation et validation du Rapport final**  | au plus tard le Janvier 2019 | Mercy Corps et CJI feront la révision (commentaires et recommandations) pour la finalisation par le partenaire  | A cette date le partenaire devra fournir une ébauche du rapport final a Mercy Corps  |  |

 **Livrables**

1. Les documents de formation sont traduits et adaptés au contexte communautaire
2. Le formateur de CJI reçoit le support nécessaire dans la préparation et la réalisation des séances de formation sur la justice réparatrice dans les 4 communautés
3. Le partenaire participe ou facilite des formations avec au moins 100 personnes dans chaque communautés.
4. Le partenaire effectue au moins 10 visites de suivis dans chaque communauté sur la période allant du mois d'août à décembre 2018
5. Les rapports de chaque séance de formation, de progression, de visites de suivi, et final sont rédigés en français et en anglais.

Documents à soumettre:

1. CVs des 2-3 personnels “lead” de l’organisation qui assureront les activités de Justice Réparatrice.
2. Budget détaillé pour la consultation